

## Actualité européenne

(depuis Bruxelles)

L'ancien premier ministre portugais, José Barroso sera effectivement le prochain Président de la Commission qui entrera en fonction le 1er novembre prochain, pour un mandat de 5 ans. Le Parlement a entériné, à une large majorité, le 22 juillet, le choix fait un mois auparavant par les Chefs d'Etat et de Gouvernement.

M. Barroso a très rapidement constitué son équipe et dévoilé, dès le 12 août, la répartition des portefeuilles au sein de la nouvelle Commission.

La Commission Barroso sera composée de personnalités éminemment politiques. Les 25 Commissaires sont, à deux exceptions près, tous d'anciens ministres et trois d'entre eux ont été Premiers ministres. La plupart sont des néophytes de l'exécutif européen puisque seuls trois membres de la Commission actuelle (1999-2004), présidée par M. Prodi sont reconduits.

De nombreux commentaires ont accompagné la répartition des portefeuilles. En application du Traité de Nice, le nouvelle Commission ne compte plus qu'un siège de Commissaire par Etat, contre deux pour les "grands" pays, jusqu'à présent. Rappelons que la Commission doit incarner l'intérêt général de l'Union ; la représentation des gouvernements nationaux étant assurée par le Conseil des Ministres. Insistant sur le fonctionnement collégial de la Commission, M. Barroso n'a pas attribué les portefeuilles les plus importants aux grands pays : la première vice-présidence revient à la Commissaire danoise, la concurrence à la Commissaire néerlandaise et le marché intérieur au Commissaire irlandais. Des fonctions convoitées ont également été attribuées aux Commissaires des nouveaux pays, avec la politique régionale (Commissaire polonaise) et le Budget (Commissaire lettone).

C'est à M. Barrot, Commissaire français, qu'est confié l'important secteur des transports, incluant notamment la responsabilité des trois agences européennes (ferroviaire, maritime et aérienne) et celle des réseaux transeuropéens. M. Barrot reçoit, en outre, le titre de Vice-Président de la Commission, qu'il partage avec 4 autres Commissaires, dont l'Allemand, M. Verheugen, chargé des Entreprises et de l'Industrie.

Courant octobre l'ensemble du Collège sera soumis à l'approbation du Parlement, ce qui ne devrait pas soulever de difficultés majeures.

## Brèves

- La contribution conjointe de la FNTF et de la FFB à la consultation sur les PPP a été transmise aux autorités françaises et à la Commission (voir la rubrique "Quoi de neuf" de l'extranet de la FNTF).

## Dossiers importants

### Priorité aux RTE-T dans les propositions financières pour la période 2007-2013

La Commission privilégie l'achèvement des réseaux transeuropéens de transport (RTE-T) dans ses propositions de programmation financière 2007-2013, adoptées le 14 juillet dernier (voir la rubrique "Quoi de neuf" de l'extranet de la FNTF). Elle suggère de consacrer 20,350 milliards d'euros au développement des RTE-T au cours de cette période soit une multiplication par quatre du budget par rapport à la programmation actuelle (2000-2006).

La Commission propose également de moduler la part de la contribution de l'UE dans le financement des projets qui ne peut actuellement dépasser 20%. Le soutien financier pourrait atteindre 30% du coût total éligible des travaux des projets prioritaires et jusqu'à 50%, notamment pour les sections transfrontalières.

Ces propositions seront soumises pour adoption en codécision, au Conseil et au Parlement.

### Objectifs de la prochaine Commission dans le domaine des transports

S'exprimant devant la commission transports du Parlement le 29 juillet, M. Lamoureux, Directeur à la DG Transports et Energie de la Commission, a passé en revue les thèmes qui devraient occuper la Commission dans les mois et les années à venir. A noter :

- la volonté de développer une approche globale de la sûreté et de la sécurité des transports, tous modes confondus.

- des mesures complémentaires à l'augmentation du budget des RTE-T, telles que la relance de la proposition de directive "Eurovignette", actuellement bloquée au Conseil et que la Commission pourrait modifier ainsi que l'appel au secteur privé pour développer le secteur ferroviaire.



## La République tchèque

Dans le classement des nouveaux entrants, la République tchèque figure au second rang (derrière la Pologne) pour le chiffre d'affaires réalisé dans le secteur de la construction.

Données économiques générales :

- Capitale : Prague (1, 2 million d'habitants).
- Monnaie : la couronne tchèque (1 euro : 31,461 CZK).
- Superficie : 79 000 Km<sup>2</sup>.
- 10,3 millions d'habitants.
- PIB par tête : 7200 euros , soit le tiers du PIB moyen/habitant de l'Union à 25.
- Taux de chômage : 8,4%, comparable au taux moyen de l'UE à 15.

La France est le 4e fournisseur de la République tchèque et, également, le 4e investisseur (15 millions d'euros en 2002) derrière les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Autriche.

La République tchèque bénéficiera, entre 2004 et 2006, de 2,508 milliards d'euros provenant de l'Union européenne au titre des fonds structurels (1,572 milliard d'euros) et du fonds de cohésion (936 millions).

## Le secteur de la construction en République tchèque :

### Données sectorielles

- Chiffre d'affaires : 9,433 milliards d'euros en 2003.
- Structure : 256 000 entreprises dont une dizaine de "majors".
- Evolution du marché en 2003 : + 4,6%.
- Prévisions pour 2004 : + 6,5%.
- Evolution de l'emploi dans le secteur en 2003 : +2,6% (154 000 salariés en 2003).
- Salaire mensuel brut moyen d'un ouvrier : 522 euros.

Sources : Euroconstruct, Eurostat, Czso

Le secteur du BTP emploie 7% de la population active et représente 7% du PIB.

Le nombre de salariés du secteur s'élève à 154 000 pour 256 000 sociétés enregistrées. Ces données masquent des réalités très différentes. Les entreprises comptant 20 à 50 salariés emploient plus de 65% de la main d'œuvre. Le secteur se caractérise également par de très nombreuses micro-entreprises essentiellement constituées de personnes physiques enregistrées au RCS ou munies d'une simple licence qui n'effectuent des travaux que de manière occasionnelle.

A l'autre extrémité de cette échelle, les huit entreprises les plus importantes ont assuré plus de 23,5% du volume total de la production en 2002.

La reprise constatée dans le secteur depuis l'année 2000 se confirme. Elle est essentiellement portée par le génie civil dont la croissance a été près de deux fois supérieure à la moyenne du secteur (10,7%).

### 1) Les infrastructures

Les infrastructures de transport figurent parmi les priorités gouvernementales et un Fonds d'Etat pour les infrastructures de Transports a été créé en 2000. Il concentre les financements nationaux et internationaux destinés aux réseaux de transports routiers et ferroviaires.

Ce secteur représente près de 60% du volume des travaux de génie civil dans le pays.

### La densification du réseau routier

La densité du réseau autoroutier demeure insuffisante (0,006 km/km<sup>2</sup> contre une moyenne communautaire de 0,015km/km<sup>2</sup> dans l'UE-15). La construction de 500 km d'autoroutes et 830 km de voies rapides est prévue d'ici 2010.

Par ailleurs, les travaux de réparation et de maintenance des réseaux de communication, y compris les autoroutes, nécessiteront 2,6 milliards d'euros d'ici 2010.

Les autorités tchèques envisagent, depuis plusieurs années, de recourir aux PPP pour la construction des routes et autoroutes et un projet de loi est en cours de préparation afin d'en encadrer l'utilisation.

La BEI a déjà contribué à la modernisation des infrastructures de communication du pays à hauteur de 2,5 milliards d'euros depuis 1990. Elle vient de consentir un nouveau prêt, le 6 août 2004, de 200 millions d'euros pour la réalisation de la rocade extérieure de Prague située sur le Corridor paneuropéen IV (Berlin, Nuremberg, Prague, Budapest, Constanta, Thessalonique, Istanbul).

### La modernisation du réseau ferroviaire

Le Fonds d'Etat a décidé d'affecter 484 millions d'euros aux dépenses d'entretien et d'investissement du réseau ferroviaire national.

Le réseau ferré compte 9600 km de lignes, dont 39,5% sont électrifiées. La densité des chemins de fer est largement supérieure à la moyenne des pays de l'UE (12,2 km/100km<sup>2</sup> contre 5,6 km/100 km<sup>2</sup>).

Le plan de modernisation définit 4 corridors nationaux dont deux inclus dans les Corridors IV (Berlin, Nuremberg, Prague, Budapest, Constanta, Thessalonique, Istanbul) et VI (Gdansk, Grudziadz, Varsovie, Katowice, Zilina).

L'organisation du secteur ferroviaire a été modifiée conformément aux directives communautaires, par séparation entre l'exploitant et le propriétaire du réseau. Elle est calquée sur le système français.

Les projets prioritaires intéressant la République tchèque dans le cadre des RTE-T :

**Projet n° 22**

Axe ferroviaire Athènes-Sofia—  
Budapest-Vienne-Prague-Nuremberg-Dresde

**Projet n°23**

Axe ferroviaire Gdansk—Varsovie—Brno-Bratislava-Vienne

**Projet n°25**

Axe autoroutier Gdansk—Varsovie—Brno-Bratislava-Vienne

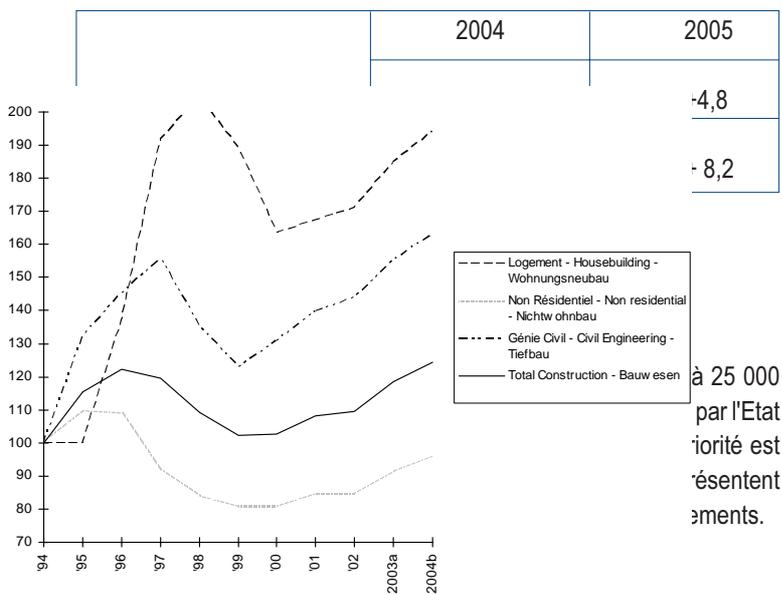
D'autres projets importants en matière d'infrastructures concernent l'extension métro de Prague et la réalisation de stations d'épuration pour les grandes agglomérations

Enfin, l'urgence des besoins en matière de construction d'ouvrages de génie hydraulique a été soulignée par les inondations de 2002 et ce marché devrait rester porteur surtout à moyen terme

## 2) Le secteur du bâtiment

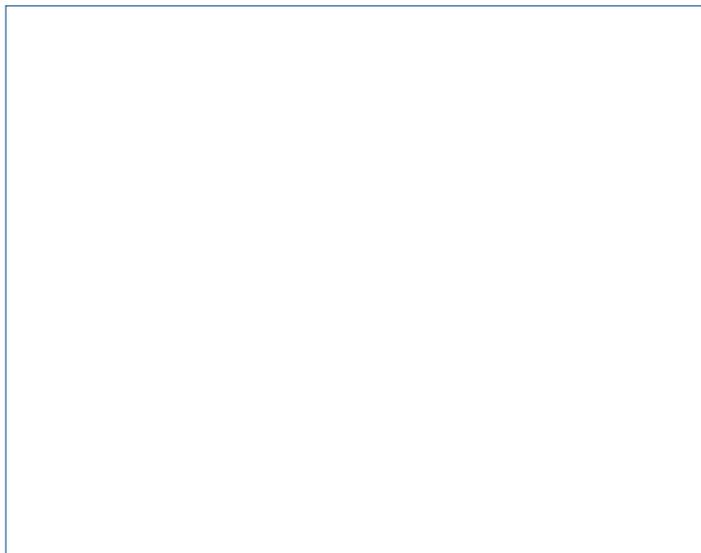
La valeur des commandes pour le logement est de 10 milliards d'euros et de 5,9 milliards pour les autres catégories de construction.

### Estimations de variation en termes réels



La République tchèque arrive en tête du classement est-européen pour le secteur de l'immobilier professionnel, toutefois l'écart est mince avec la Hongrie et la Pologne (respectivement en 2e et 3e positions). Cette cotation a été établie sur la base d'une cinquantaine de critères politiques, économiques et immobiliers qui conditionnent la croissance et la stabilité du secteur.

## 3) Investissements globaux dans la construction



## Contacts utiles :

**SPS**

**Association of Building Entrepreneurs of the Czech Republic**

Narodni trida 10, CZ-110 00 PRAHA 1

Directeur Général : Miloslav MASEK

Affaires européennes : Jiri SKALA

Tél. : (+ 420) 224 951 411

Fax : (+ 420) 224 930 416

Email : sps@sps.cz – www. sps.cz

**FOIRE INTERNATIONALE  
DES PONTS ET CHAUSSÉES - ROADWARE**

Organisateur : Agentura Viaco

Za Vokovickou Vozovnou 19 – CZ 161 00 PRAHA 6 Liboc

Tél. : (+ 42) 220 561 452

Fax : (+42) 220 561 456

Email : viaco@mbox.vol.cz

## Pour toute information complémentaire :

**Isabelle LENS (Tél. : 01 44 13 31 06 / Fax : 01 44 13 32 73 / Email : lensi@fnftp.fr)**  
**Marie EILLER (Tél. : 01 44 13 31 86 / Fax : 01 44 13 32 73 / Email : eillerm@fnftp.fr)**